

mécaniques, et l'autre dans le commerce de vente—la dernière, d'après leur opinion, étant considérée comme la plus importante des deux, est entrée par l'énumérateur avec les établissements industriels dans le tableau VI, et de plus est entrée dans le tableau des occupations comme appartenant au commerce, et c'est pour cette raison que certaines contradictions existent entre les tableaux des occupations et ceux se rapportant aux ouvriers employés dans les établissements industriels. Les pêcheurs sont souvent des cultivateurs, et suivent les deux occupations, se donnant comme cultivateurs pour le recensement, vu qu'ils attachent plus d'importance à cette dernière occupation qu'à celle de pêcheurs.

Dans l'introduction du deuxième volume du recensement de 1881 nous y lisons les remarques suivantes : Sous le titre "d'établissements industriels" on a ajouté dans le troisième volume de cet ouvrage des détails relatifs aux divers emplois exercés. Mais il ne faut pas oublier qu'il ne saurait y avoir un accord parfait entre les deux exposés, vu qu'ils ont rapport à deux états de choses différents, l'un donnant le nombre de mains employées dans diverses industries à la semaine, au mois ou à l'année, l'autre mentionnant l'occupation à laquelle telle personne donne la plus grande partie de son temps.

Ces observations s'appliquent aussi aux rapports du recensement de 1891.

Une contradiction évidente se fait sentir pour ce qui a trait aux garçons, sous la rubrique "établissements industriels" et sous celle des "occupations." Dans le premier cas ils sont entrés avec les autres employés, et dans le second, ils sont rapportés comme allant à l'école, ce qui, en effet, se trouve être leur principale occupation.

De telles contradictions semblent être inévitables. La règle générale suivie a été celle employée par les directeurs du recensement en Angleterre. Pour la première fois nous avons entré dans le recensement les occupations de la femme. Les rapports montrent le nombre de femmes employées dans des travaux tout à fait spécifiques. Ces rapports, cependant, ne donnent pas le nombre de celles qui ne sont employées que temporairement dans des industries rémunératives, leurs principales occupations étant de voir au soin de leurs maisons. De ces dernières on en compte un grand nombre.

Le tableau XIII est un état montrant le degré d'instruction de la population, d'après les données du recensement, relativement au nombre de personnes capables de lire et écrire. Cet état contient 4,777,838 personnes. Nous avons éliminé 55,401 Sauvages sur lesquels on avait recueilli tout spécialement une statistique générale de la population.

Les 4,777,838 personnes sont divisées en trois groupes :—

1e. Les personnes ayant 20 ans et plus.

2e. Celles entre l'âge de 10 et 19 ans.

3e. " de moins de 10 ans.

Du premier groupe pouvaient lire..... 2,135,461

Du second " " 958,435

Du troisième " " 289,897

Faisant un total de la population du Canada pouvant lire de 3,383,793

Ceci démontre que 70·83 pour 100 du peuple de tous les âges peuvent lire.

Réunissant ensemble les trois premiers groupes, et examinant ceux qui peuvent lire et écrire, nous arrivons au résultat suivant :—

Dans le premier groupe (adultes)..... 2,029,404

" second " (jeunes gens)..... 926,196

" troisième " (enfants)..... 221,067

Donnant un total pouvant lire et écrire de..... 3,176,667

montrant que 66·5 pour 100 du total de la population peuvent écrire.